

S.E.DU GARAGE DARRORT

REPARATEUR AGREE PEUGEOT
 4 RUE LOEB
 64200 - BIARRITZ FRANCE
 05.59.41.00.63 - contact@garagedarrort.fr
 Bayonne B 454 023 300 8000.00€
 SIRET : 454 023 300 000 14 - APE 501 Z - 4520A
 TVA : FR83 454 023 300



Facture n°1/2502/100088

Date : 14/02/2025

Page : 1

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande			
1 156 284	1004451		PEUGEOT 2008	VF3CU9HP8DY059735		CZ-133-TR	115 879				
Désignation			N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	REMISE	Prix unitaire net hors taxe	Montant		
Observations VYANT MOTEUR ALLUMEE (Facturable Atelier)											
Forfait											
LECTURE MEMOIRE BOITIERS			LECT	1	1	50,00		50,00	50,00		
Sous-total Forfait									50,00 €		
Opérations codifiées											
REPLACEMENT CONTACTEUR DE STOP SURVEHICULE			63E2PA	0,20	1	68,00		68,00	13,60		
Sous-total Opérations codifiées									13,60 €		
Pièces											
CONTACTEUR DE STOP			9818232480	1,00	1	26,48		26,48	26,48		
Sous-total Pièces									26,48 €		
Alpha 2A 8.0.18.5 / 14/02/2025 à 18:02:24 - (NF203) E 0376 SJNV / (NF525) B 0479 SJNV											
www.peugeot.fr Carte bancaire				14/02/2025		108,10 €		Total hors taxe		90,08	
								Montants T.V.A.		Total T.T.C.	
								acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		108,10	
						1		20,00		18,02	
								Total TTC brut		108,10 €	
										Net à payer 108,10 €	

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT		
N° document	N° client	N° commande
1 156 284	1 004 451	
14/02/2025	Total T.T.C. 108,10 €	

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
 RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
 ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.



S.E.DU GARAGE DARRORT

REPARATEUR AGREE PEUGEOT
 4 RUE LOEB
 64200 - BIARRITZ FRANCE
 05.59.41.00.63 - contact@garagedarrort.fr
 Bayonne B 454 023 300 8000.00€
 SIRET : 454 023 300 000 14 - APE 501 Z - 4520A
 TVA : FR83 454 023 300

*Appel de
 'whi'*



Facture n°1/2307/100065

Date : 12/07/2023

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande	
1 151 516	1 004 451		PEUGEOT 2008 (A94F)	VF3CU9HP8DY059735	CZ-133-TR	100 877		
Désignation		N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	REMISE	Prix unitaire net hors taxe	Montant
Observations								
REVISION DES 10 ANS (Facturable Atelier) + PREPARATION ET PASSAGE AUTO BILAN (Facturable Atelier) A SIGNALER: (Facturable Atelier) DISQUES AV HORS COTE ET PLAQUETTES 3MM. (Facturable Atelier) SILENBLOCS DE BRAS INF CRAQUELES. (Facturable Atelier) PNEUS AR 2 MM. (Facturable Atelier) PREVOIR ECHANGE DANS 5000 KMS ENVIRON (Facturable Atelier)								
Forfait								
AUTO BILAN EXTERIEUR		AB0	1	1	79,17		79,17	79,17
Sous-total Forfait								79,17 €
Opérations codifiées								
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN -		95N48A	1,00	1	64,00		64,00	64,00
REPLACEMENT FILTRE A POLLEN ENTRETIEN		95N17A	0,10	1	64,00		64,00	6,40
REPLACEMENT KIT DISTRIBUTION ET POMPE A EAU SUR VEHICULE		02E80A	3,10	1	66,00		66,00	204,60
VIDANGE - PLEIN - PURGE CIRCUIT		13E15S	0,40	1	64,00		64,00	25,60
DEREFROIDISSEMENT SUPPLEMENT		42E96A	0,80	1	64,00		64,00	51,20
REPLACEMENT PLAQUETTES DE FREIN AVANT VEHICULE		47E08S	0,20	1	64,00		64,00	12,80
REPLACEMENT BIELLETES BARRE ANTIDEVERS 2 COTES SUR VEHICULE		50E0TA	0,70	1	64,00		64,00	44,80
Sous-total Opérations codifiées								409,40 €
Pièces								
HUILE MOTEUR 05W30 B71 2290 (C2) V		C2	3,75	1	18,90		18,90	70,88
FILTRE A HUILE		1109AY	1,00	1	24,02		24,02	24,02
<i>Suite page suivante</i>								
www.peugeot.fr			Total hors taxe		Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.

Alaine plus tard

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT		
N° document	N° client	N° commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
 RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
 ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.



S.E.DU GARAGE DARRORT

REPARATEUR AGREE PEUGEOT
 4 RUE LOEB
 64200 - BIARRITZ FRANCE
 05.59.41.00.63 - contact@garagedarrort.fr
 Bayonne B 454 023 300 8000.00€
 SIRET : 454 023 300 000 14 - APE 501 Z - 4520A
 TVA : FR83 454 023 300



Facture n°1/2307/100065

Date : 12/07/2023

Page : 2

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande		
1 151 516	1 004 451		PEUGEOT 2008 (A94F)	VF3CU9HP8DY059735	CZ-133-TR	100 877			
Désignation		N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	REMISE	Prix unitaire net hors taxe	Montant	
FILTRE HABITACLE CHARBON		1609428180	1,00	1	48,08		48,08	48,08	
ENTRÉE DISTRI+POMPE A EAU		1684891780	1,00	1	223,34	10 %	201,01	201,01	
BIELLETTE BARRE ANTIDEVERS (MKT) LAVE-GLACE		1646621980	2,00	1	73,22		73,22	146,44	
		LBAR4520	1,00	1	2,95		2,95	2,95	
COURROIE COMMANDE ACCESSOIRE		1678169680	1,00	1	69,58	10 %	62,62	62,62	
JEU 4 PLAQUETTE AR		1631831780	1,00	1	99,78	10 %	89,80	89,80	
JOINT		031340	1,00	1	2,68		2,68	2,68	
LIQUIDE REFROIDISSEMENT		LR	1,00	1	29,00		29,00	29,00	
Sous-total Pièces								677,48 €	
www.peugeot.fr Carte bancaire			12/07/2023	1 399,26 €	Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		Total T.T.C.	
					1 166,05	1	20,00	233,21	1 399,26

Total TTC 1 399,26 €

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° document	N° client	N° commande
1 151 516	1 004 451	
12/07/2023	Total T.T.C. 1 399,26 €	

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
 RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
 ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.



S.E.DU GARAGE DARRORT

REPARATEUR AGREE PEUGEOT

4 RUE LOEB

64200 - BIARRITZ FRANCE

05.59.41.00.63 - contact@garagedarrort.fr

Bayonne B 454 023 300 8000.00€

SIRET : 454 023 300 000 14 - APE 501 Z - 4520A

TVA : FR83 454 023 300



Facture n°1/2307/100144

Date : 21/07/2023

Page : 1

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande	
1 151 639	1 004 451		PEUGEOT 2008 (A94F)	VF3CU9HP8DY059735	CZ-133-TR	101 244		
Désignation		N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	REMISE	Prix unitaire net hors taxe	Montant

Observations

VITRE AR NE SOUVRENT PLUS AVEC LES PLATINES AR (Facturable Atelier)

Opérations codifiées

DIAGNOSTIC ET RECHERCHE DE PANNE. M3
FUSIBLE GRILLE.
PAS DE RECIDIVE CE JOUR, SURVEILLER
EVOLUTION.

Sous-total Opérations codifiées

Pièces

(MKT) FUSIBLE

6997L6

Sous-total Pièces

www.peugeot.fr

Carte bancaire

21/07/2023

44,10 €

Total hors taxe	Montants T.V.A.			Total T.T.C.
	acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			
36,75	1	20,00	7,35	44,10

Total TTC 44,10 €

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° document	N° client	N° commande
1 151 639	1 004 451	
21/07/2023		Total T.T.C. 44,10 €

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur. RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises. ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.



1 Rue de la ZA de Ribaute
 31130 QUINT FONSEGRIVES
 Tél : 05.61.24.00.98
 Email : secretariat@peugeot-richart.fr
 Siret : 33977479600025 - APE : 4520A
 RIB : FR76 3000 3000 6200 0200 0010 979
 TVA intra : FR94339774796

Facture 1017440
 du 02/10/2020 - Exemple 1

Activité 001	O.R. n° 53765
Compte n° 22526	

Emise le 02/10/2020

Marque	Gamme	Modèle	T.V.V	Immatriculation	V.I.N.	Km	Date M.E.C.
PEUG	2008			CZ133TR	VF3CU9HP8DY059735	72 458	_/_/___
Référence	Désignation		T	Prix unit. HT	Prix unit. net H	Qté/Tps	Montant H.T.
22E2ZS	AU DEMARRAGE L'EMBRAYAGE BROUTE						
22E3XS	APPRENTISSAGE ACTIONNEUR DE PILOTAGE		2	75.00	75.00	0.10	7.50
95R48A07FR0101	APPRENTISSAGE EMBRAYAGE SUPPLEMENT		2	85.00	85.00	0.20	17.00
0	FORFAIT €COEXPERT RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE ANTI-POLLUTION 5W30		2	138.33	138.33	1.00	138.33
0000031340	JOINT BOUCHON VIDANGE MOTEUR					1.00	
1611908680	LIQUIDE DE LAVE-GLACE CONCENTRE					1.00	
E149233	E:FILTRE HUILE PSA					1.00	
1637755180	LIQUIDE LAV VIT					1.00	
95N48A	- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN -					1.00	
95R04A02FR0101	FORFAIT €COEXPERT FILTRE À AIR		2	28.33	28.33	1.00	28.33
2	E:ELEMENT FILTRE AIR PSA					1.00	
1611891580	REPLACEMENT ELEMENT DE FILTRE A AIR					1.00	
95R17A02FR0201	FORFAIT EXPERT FILTRE D'HABITACLE À CHARBON ACTIF		2	43.33	43.33	1.00	43.33
0	LOT DE FILTRES CHARBON					1.00	
1609428180	REPLACEMENT FILTRE A POLLEN					1.00	
95N17A	ENTRETIEN					1.00	
95R30A01FR0101	FORFAIT EXPERT PH LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT		2	3.33	3.33	1.00	3.33
0	CONTROLE PH LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT					1.00	
95N30A	RECYCLAGE DES DECHETS - -		8	5.00	5.00	1.00	5.00
DECHETS	Montant_TTC=6.00EUR					1.00	
DECHETS	DECHETS					1.00	
Code	% T.V.A.	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.			

29,40 €

Total T.T.C.

Acompte

Net à payer (EUR)

En application des articles L441-6 et D411-5 du code de commerce, les pénalités de retard de règlement, exigibles uniquement pour les professionnels, sont calculées sur la base d'un taux de 2% et d'une indemnité forfaitaire de 40€.

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux du lieu de la livraison des marchandises."

1 Rue de la ZA de Ribaute
 31130 QUINT FONSEGRIVES
 Tél : 05.61.24.00.98
 Email : secretariat@peugeot-richart.fr
 Siret : 33977479600025 - APE : 4520A
 RIB : FR76 3000 3000 6200 0200 0010 979
 TVA intra : FR94339774796

Facture 1017440
 du 02/10/2020 - Exemple 1

Activité 001 O.R. n° 53765
Compte n° 22526

able le 02/10/2020

Marque	Gamme	Modèle	T.V.V	Immatriculation	V.I.N.	Km	Date M.E.C.
PEUG	2008			CZ133TR	VF3CU9HP8DY059735	72 458	_/_/
Référence	Désignation		T	Prix unit. HT	Prix unit. net H	Qté/Tps	Montant H.T.
DESINFECTION 1677611380 T1	TRAITEMENT DESINFECTANT VIRUCIDE ET - BACTERICIDE NFEN1276 NFEN14476 NFEN1650 - Montant_TTC=19.90EUR (MKT) ASSAINISSANT HABITACLE MAIN D'OEUVRE MECANIQUE TAUX 1		8	16.58	16.58	1.00 1.00	16.58

prochaine visite à 92500 Kilomètres ou avant le 02/10/2021
 Nos travaux sont facturés au temps constructeur et aux taux horaires en vigueur, les références suivies de * sont facturées au temps passé

Code	% T.V.A.	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
2	20,00	237,82	47,58	285,40
8	20,00	21,58	4,32	25,90
		259,40	51,90	311,30

Total T.T.C. 311,30

Acompte 0,00

Net à payer (EUR) 311,30

En application des articles L441-6 et D411-5 du code de commerce, les pénalités de retard de règlement, exigibles uniquement pour les professionnels, sont calculées sur la base d'un taux de 2% et d'une indemnité forfaitaire de 40€.

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux du lieu de la livraison des marchandises.